

Synthèse des Pêcheries Françaises en 2007

Erwan Le Guilloux¹ et Daniel Pauly²

¹ IFREMER Centre de Brest, Technopole Brest Iroise, BP 70, 29980 Plouzané, France. Courriel : erwan.le.guilloux@ifremer.fr

² *Sea Around Us* project, Fisheries Centre, University of British Columbia, 2202 Main Mall, Vancouver, BC, Canada, V6T 1Z4. Courriel : d.pauly@fisheries.ubc.ca

Table des Matières

Synthèse des Pêcheries Françaises en 2007.....	1
RÉSUMÉ.....	3
ABSTRACT.....	4
CONTEXTE.....	5
OBJECTIFS.....	6
INTRODUCTION.....	7
MÉTHODOLOGIE.....	8
RÉSULTATS.....	13
La Façade Atlantique (Mer du Nord / Manche / Atlantique).....	13
La Façade méditerranéenne (hors Corse).....	21
Les DOM.....	22
CONCLUSION.....	24
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	25
POINTS À RETENIR.....	25
LISTE DES ACRONYMES.....	26
REMERCIEMENTS.....	26
BIBLIOGRAPHIE.....	27
ANNEXES.....	28

RESUME

Cette étude est un premier pas vers une analyse des captures des pêcheries françaises en 2007 et des différents indicateurs afférents. Les captures sont présentées en fonction de la puissance motrice nominale des bateaux.

Cette approche, aisée à représenter graphiquement, aboutit à partager la flotte en 12 classes de puissance motrice selon une échelle logarithmique. On fait ainsi apparaître différentes catégories : de la pêche à pied (pêche à la ligne et pêche d'estran – la « puissance » d'une personne étant estimée à 0,13 kW) jusqu'aux plus puissants des senneurs et des chalutiers opérant en haute mer, en passant par les petits bateaux côtiers. Cette représentation révèle une distinction franche entre la pêche côtière et la pêche au large, intégrant l'activité des navires et les productions sur la base de données exhaustives dans le cas de la façade Atlantique (Manche / Mer du Nord / Atlantique). Une extrapolation de la consommation de carburant pour cette flotte est également proposée. La classification des flottilles selon leur rayon d'action, relatif à la limite des 12 milles (côtier / mixte / large), a été reprise dans un tableau synthétique illustré.

À ce stade, on peut noter que les données SIH de l'IFREMER, exhaustives du point de vue des calendriers mensuels d'activité des navires du fichier flotte communautaire, devront être complétées par des suivis de la pêche à pied professionnelle et de la pêche récréative, pour laquelle des estimations globales sont disponibles.

Cette étude est limitée par la disponibilité de données concernant les rejets, qui forment pourtant une partie importante des captures des différents groupes de bateaux, particulièrement des chalutiers. Ces données devront être ajoutées aux débarquements des différentes classes d'engins afin de reconstituer l'intégralité des captures.

ABSTRACT

This study is a first step towards an analysis of fisheries' catches and their related indicators for French fisheries in 2007. The catches are presented as a function of the engine powers of vessels.

This approach, which lends itself easily to graphic representation, allows us to divide the fleet into 12 engine-power classes along a logarithmic scale. The different classes emerge thus: from land-based fishing on foot (angling and beach gleaning – the “power” of a person being estimated at 0.13 kW), via small coastal boats, to the most powerful purse seiners and bottom trawlers operating on the High Seas. This presentation reveals a clear distinction between coastal (inshore) and offshore water fishing (whether within or outside the EEZ), integrating the activity of ships and productions based on exhaustive data in the case of the Atlantic coast (English Channel, North Sea, Atlantic). An extrapolation of fuel consumption for this fleet is also proposed. The classification of the flotillas according to their action range relative to the 12 nm limit (coastal / mixed / offshore) is presented using an illustrative table.

At this stage, we can note that whilst the Fisheries Information System (*Système d'Informations Halieutiques*) data from the IFREMER is exhaustive for vessels declaring monthly activity calendars to the EU Fishing Fleet (EUFF) file, it requires completion using surveys of professional, on-foot “one-man fishing” and recreational fishing, for which only crude global estimates are available.

This study is limited by the scarcity of data on discards, which are nevertheless an important component of the catch for the different vessel classes, particularly trawlers. This data will need to be added to the landings of the different engine power classes, so that the entire catch can be reconstructed.

CONTEXTE

À l'occasion du séminaire sur la pêche INN organisé le 10 mars 2009 à Paris par le WWF et le *Pew Environment Group*, Claire Nouvian (Association BLOOM) avait discuté avec Daniel Pauly de l'intérêt de lancer une étude comparative des pêches côtières et hauturières en France comparable à l'exercice initialement réalisé pour les pêcheries mondiales par Thompson (1980), repris et actualisé par Pauly (1997, 2006), et adapté aux statistiques nationales de la Norvège et du Canada par Sumaila *et al.* (2001). Peu après, le Grenelle de la Mer (avril à juillet 2009) a impulsé une large consultation des instances professionnelles et scientifiques de la pêche française. L'engagement 129c a résulté du Grenelle de la Mer, prévoyant « la mise en place d'un bilan complet et contradictoire des pêcheries côtières et hauturières (avantages et inconvénients écologiques, économiques et sociaux comme le maintien d'un tissu de population active) ». Étant donné le stade d'avancement du projet d'étude entre Daniel Pauly, Claire Nouvian, l'IFREMER et l'IRD, il est apparu opportun de confier à BLOOM la mise en œuvre de cette étude et de s'adjoindre les services d'un étudiant. La direction de l'étude a été confiée à Daniel Pauly (projet *Sea Around Us*) au *Fisheries Centre* de l'Université de Colombie Britannique (UBC), et sa réalisation à Erwan Le Guilloux. Le travail a été mené en collaboration avec l'IFREMER, l'IRD et le Muséum National d'Histoire Naturelle, avec le soutien du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. La coordination a été assurée par l'association à but non lucratif BLOOM.

Afin d'assurer un suivi de l'étude, un comité de pilotage comprenant un collège de membres des instituts de recherche, des ministères, et de l'association BLOOM a été mis en place. En outre, un représentant des professionnels a été convié à prendre part au comité de pilotage en la personne du directeur du CNPMM.

OBJECTIFS

L'objectif de ce rapport est de proposer une description synthétique de la pêche française en présentant ses caractéristiques principales (e.g., bateaux, prises, effectifs, métiers) sous forme de tableaux et graphiques facilement compréhensibles, et permettant l'identification et la description de ses différents segments. Spécifiquement, l'étude vise à :

- Faire un bilan de la petite pêche côtière et des pêches au large selon des critères : écologiques, biologiques et économiques ;
- Établir une image globale de la pêche française et ainsi pouvoir ouvrir la voie à la réflexion : « Quelle pêche durable ? Quelle pêche d'avenir ? » ;
- Présenter la pêche française en intégrant la pêche récréative par des valeurs réalistes ;
- Faire un bilan des connaissances sur les pêches françaises afin d'identifier les données manquantes ainsi que les failles dans le système de collecte / acquisition / traitement des données, en particulier la faible représentativité des données concernant la pêche côtière dans les statistiques nationales. Ceci pose en effet un problème essentiel au moment où le Livre Vert de la PCP ouvre le débat sur l'accès aux ressources et l'allocation individuelle de quotas ;
- Poser la question des définitions acceptées de la pêche en France, en particulier en regard des critères internationaux ;
- Permettre de créer un outil / une méthodologie clé en main qui puisse s'appliquer à différents pays et pêcheries afin qu'ils aient une grille d'évaluation de leurs pêches côtières / hauturières. Ce travail s'inscrit dans le prolongement de l'étude qui avait été lancée par la Commission Européenne et réalisée par l'IFREMER (première étude européenne sur la pêche côtière) ;
- Permettre une analyse de la viabilité des différentes pêcheries et aider les gestionnaires nationaux et européens dans leur processus de décision. Les gestionnaires devront en effet s'appuyer de plus en plus sur des statistiques fiables, transparentes et lisibles.

INTRODUCTION

Dans un contexte de réduction régulière de l'effort de pêche européen et d'une diminution de 50 % du nombre de navires de la flotte de pêche française depuis près de 20 ans (Anon. 2009a), on dénombrait 7 631 navires actifs en France au 31 décembre 2007, dont 5 187 navires en métropole avec un âge moyen de 20 ans (Anon. 2009b). En 2007, 12 000 marins pêcheurs étaient employés sur des navires immatriculés en France métropolitaine (Anon. 2009a). Hors métropole, les grandes pêcheries thonières industrielles françaises sont essentiellement concentrées dans l'Océan Atlantique et l'Océan Indien. La valeur de leurs prises était proche de 120 millions d'euros en 2007 (Anon. 2009a). Les pêches australes, menées par des armements français dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), rapportaient quant à elles près de 40 millions d'euros pour cette année de référence, essentiellement grâce aux légines australes (Anon. 2009a). Les activités de pêche pratiquées dans les TAAF ne relèvent cependant pas du champ de la Politique Commune de la Pêche.

En totalisant les captures de tous les navires français, on obtient des débarquements totaux de plus de 512 000 tonnes (Anon. 2009c) pour une valeur totale (prix à la première vente) légèrement supérieure à 1 milliard d'euros en 2007 (Anon. 2009d).

En métropole, les captures de poissons frais sont constituées d'une grande diversité d'espèces. En effet, plus de 200 espèces de poissons, mollusques et crustacés sont recensées sous les criées de la façade Atlantique, et 130 espèces en Méditerranée. La pêche en métropole est essentiellement présente sur la façade Atlantique, plus productive, où la Bretagne est la région la plus active avec 7 000 marins pour plus de 1 500 navires. Cette région Bretagne contribue plus de 50% des apports de poisson frais en France (Anon. 2009d). D'un point de vue administratif et juridique, la majorité de l'activité de pêche professionnelle est réalisée par des pêcheurs-artisans ou des sociétés de pêche artisanale (navires < 25 m) qui s'appuient sur une fiscalité particulière au secteur (e.g., fiscalité de la part de pêche, exonération de la taxe professionnelle, régime de l'ENIM, subventions à l'investissement, prêts bonifiés).

En pleine expansion ces dix dernières années, la pêche de plaisance ou pêche récréative constitue un élément majeur de l'économie du nautisme, du tourisme et de l'économie résidentielle des littoraux français. En 2006, il était estimé que 5% de la population française était concernée par cette activité, avec un nombre de pratiquants de près de 2,5 millions de personnes pour les rivages de la façade Atlantique et de la Méditerranée (Anon. 2009e).

METHODOLOGIE

La segmentation de la flotte par sa puissance motrice a pour finalité de présenter une autre approche de la pêche, et non de mettre en cause la caractérisation par longueur. Les résultats de cette étude sont à pondérer en fonction de déclarations falsifiées (cf. cellule CE sur contrôles et amendes).

L'année 2007 est prise comme année de référence pour cette synthèse fondée sur l'ensemble des navires déclarés actifs au sein de la Flotte de Pêche Communautaire (FPC) dans les eaux métropolitaines : il s'agit de l'année la plus récente pour laquelle la synthèse des flottilles est publiée. Les données traitées proviennent de la base de données du Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'IFREMER (www.ifremer.fr/sih) qui intègre les données administratives et déclaratives de l'activité provenant de la DPMA, ainsi que des enquêtes d'activité menées par l'IFREMER, l'Observatoire thonier de l'IRD et le MNHN. L'estimation de l'activité de pêche résulte des calendriers d'activité pour chaque navire recensé dans le fichier « Flotte de pêche » national. Les données de production proviennent quant à elles des journaux de bord et fiches de pêche (voir « captures et valeurs associées »).

Segmentation de la flotte en fonction de la puissance motrice nominale

Afin de proposer une caractérisation des différents segments de la pêche française, l'ensemble des navires est ordonné selon la puissance motrice nominale (exprimée en kW), puis réparti en 11 classes d'égale amplitude, 0,25 unités \log_{10} (kW). Une première classe a été ajoutée, celle de la petite pêche littorale (essentiellement la pêche à pied sur l'estran, en apnée en zone infralittorale) qui n'utilise pas d'embarcation motorisée pour effectuer les captures. Elle inclut également une grande partie de la pêche récréative, dont l'activité et la production ont été estimées par l'IFREMER sur la période 2005-2008 (Anon. 2009e). L'effort humain de pêche non motorisée formant la première classe (pêche à pied et du bord de mer) est exprimé en kW (1 pêcheur = 0,18 Chevaux Vapeur (CV) ; Dalzell *et al.* 1987), à savoir 0,134 kW par personne. Au-delà de cette classe (borne supérieure établie à 3 kW), 11 classes de navires sont définies afin de décrire la flotte suivant une distribution approximativement symétrique de ses effectifs (Figure 1). La classe 2 de la façade Atlantique représente un intervalle plus important (regroupement de 2 classes = 1/2 unité \log_{10}) afin de respecter des niveaux d'agrégations supérieurs à 4 navires et ainsi conserver le caractère confidentiel des productions. De même, la dernière classe regroupe tous les navires de plus de 1 800 kW.

Cette classification permet de représenter simplement l'ensemble de la pêche française, en tenant compte de ses caractéristiques les plus importantes, c'est-à-dire la puissance des moteurs des embarcations déployées et les prises (volume ou valeur marchande). Par ailleurs, le tableau de l'Annexe 2 démontre qu'une échelle linéaire ne peut pas représenter la gamme de puissance de ces moteurs de manière adéquate: soit les classes sont étroites et la plupart d'entre elles sont vides, soit elles sont très étendues, et elles ne distinguent pas suffisamment les différents groupes de petits moteurs. Une échelle logarithmique permet de surmonter ces difficultés. En revanche, le choix de l'intervalle entre les classes logarithmiques est arbitraire,

et a été fait de façon à obtenir un nombre de classes permettant une bonne lisibilité des résultats. Remarquons qu'il sera possible dans un deuxième temps d'associer des indicateurs indexés sur cette variable et de les agréger par classe selon la segmentation définie, comme par exemple, la consommation en carburant.

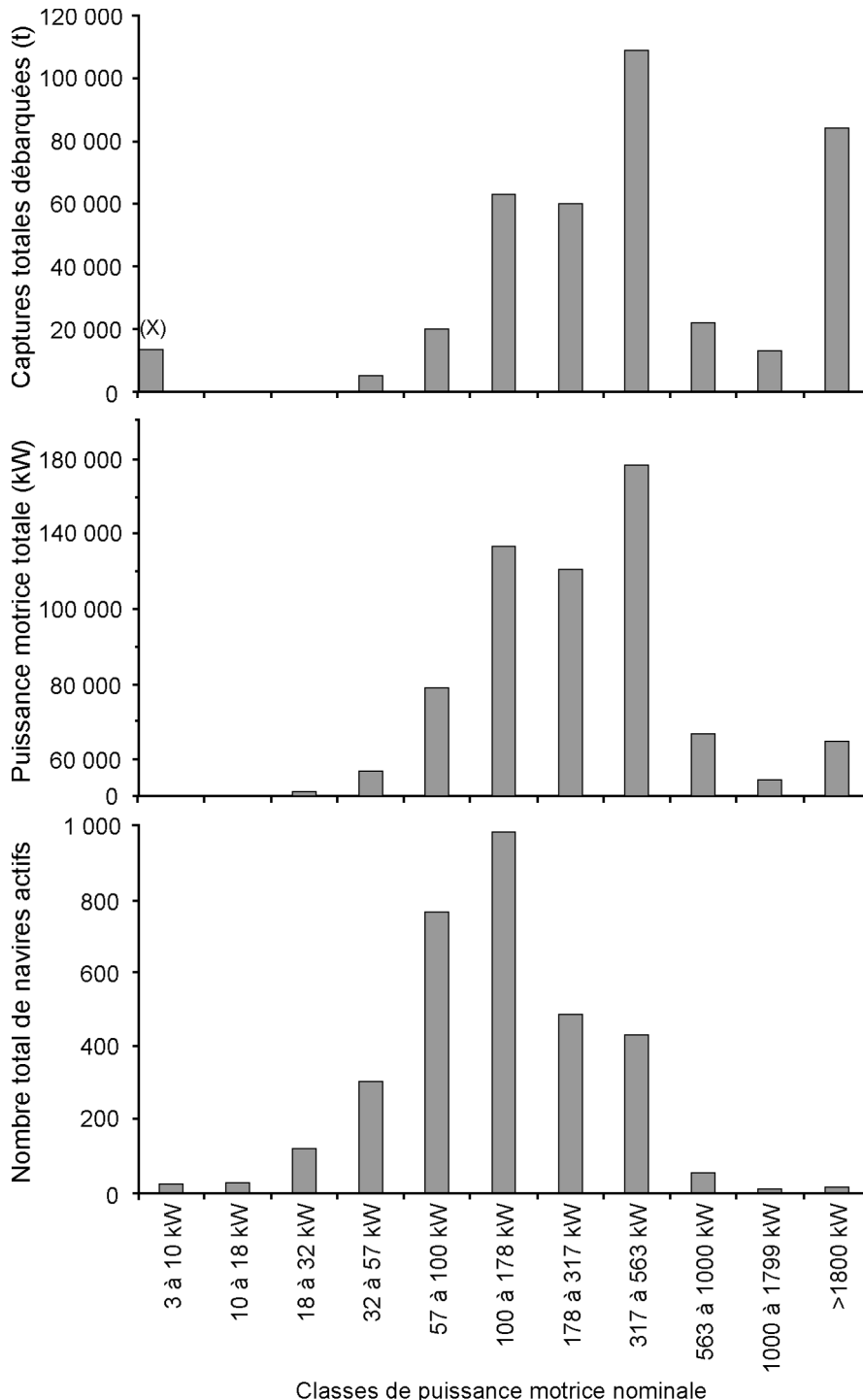


Figure 1 : Segmentation de la flotte de la façade Atlantique selon la puissance motrice nominale des navires. (X) correspond aux captures déclarées en pêche de rivage
(Breakdown by engine power of the Atlantic fleet. (X) corresponds to catches reported by shore fishers)

Captures et valeurs associées

Les captures et les valeurs marchandes associées présentées ici proviennent des flux déclaratifs des pêcheurs ou des ventes. Dans le cas de la façade Atlantique, les informations des journaux de bord et les fiches de pêche sont plus complètes que les données de vente sous criée, d'après la confrontation de ces deux sources de données (pourcentage de navires présents dans le flux déclaratif et les ventes par rapport au nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité) produite par l'IFREMER sur la base des flux de données 2007 (Anon. 2009b). Les flux déclaratifs intègrent une estimation des ventes hors criées, souvent importante dans le cas de la petite pêche côtière. Cependant, si un pourcentage élevé d'informations déclaratives concernant les captures est disponible sur l'ensemble de la flotte, celui-ci est néanmoins plus faible pour les plus petits navires (Anon. 2009). Le SIH de l'IFREMER a estimé la valeur des captures débarquées issues des journaux de bord et fiches de pêche (pour les navires de moins de 10 m), par l'affectation d'un prix moyen sur la base du :

1. Prix moyen national de l'espèce dans les ventes en criées sur le mois considéré ;
2. Si (1) n'est pas disponible, le prix moyen annuel de l'espèce est utilisé ;
3. Si (2) n'est pas disponible, le prix moyen de la vente de référence pour l'espèce est utilisé ;
4. Si (3) n'est pas disponible, le prix utilisé est 2 euros par kilogramme.

Afin de séparer les captures selon la puissance motrice des engins et du fait qu'une partie des navires de la pêche côtière déclarent également pratiquer une activité de rivage - sans navire motorisé - les captures correspondantes aux métiers de l'apnée et de la pêche à pied (principalement des coquillages) ont été incluses dans la classe 1 (note tableau 1-1).

Métiers pratiqués et activité

L'information sur les métiers pratiqués et le pourcentage d'activité associé à chaque classe provient d'une agrégation annuelle des métiers pratiqués sur la base des calendriers d'activité mensuelle 2007 établis par le SIH / IFREMER. La somme de l'activité individuelle (somme de tous les métiers pratiqués par un navire au cours de l'année 2007) peut être supérieure à 100%, un pêcheur pouvant pratiquer plusieurs métiers dans le mois, voire dans une marée.

Effectifs

Les effectifs de marins embarqués sont des équivalents temps plein, basés sur l'effectif moyen annuel estimé à partir d'un traitement des données mensuelles récoltées dans le calendrier d'activité.

Rayon d'action

La pêche professionnelle peut être catégorisée selon la durée des sorties en mer (petite pêche < 24h ; pêche côtière < 96h ; pêche au large > 96h), et aussi par son rayon d'action. Dans le cadre de cet exercice, nous considérerons les données collectées par métier et par mois dans le calendrier d'activité de la base de données du SIH. Le rayon d'action nous paraît être un critère pertinent de la distinction pêche côtière / pêche hauturière.

Ces données identifient trois catégories :

1. Pêche côtière : plus de 75% du temps de pêche dans les 12 milles
2. Pêche mixte : entre 25 et 75% du temps de pêche à l'intérieur des 12 milles
3. Pêche au large : plus de 75% du temps de pêche au-delà des 12 milles (au large)

Cas de la pêche récréative

Les prises de ce secteur d'activité ne sont actuellement connues d'aucun flux déclaratif. Il existe cependant des estimations pour la métropole et les DOM. Il s'agit de données extrapolées à partir d'enquêtes menées auprès de 15 000 ménages en métropole. D'après cette étude, 83 % des pêcheurs fréquentent la façade Atlantique. En 2005, sur plus de 1 000 pêcheurs interrogés, 88 % précisent effectuer des sorties sans bateau contre 26 % avec un bateau. Les estimations font état de 15 000 t de poissons, d'une estimation basse de 12 000 t de coquillages, de 1 500 t de crustacés et 500 t de céphalopodes (Anon. 2009e).

L'activité depuis le rivage sera séparée de celle de la pêche de plaisance embarquée, afin d'intégrer les captures de ces pratiques à notre segmentation de la flotte. Le calcul de l'effectif humain pour la classe 1 est basé sur l'estimation du nombre de pêcheurs récréatifs interpolé en tenant compte du pourcentage estimé de pêcheurs sans bateau (88 %) et du pourcentage de pêcheurs fréquentant la façade Atlantique (83 %). En l'absence de données sur la répartition de la puissance nominale des embarcations de plaisance, on estime que l'essentiel de l'activité de pêche récréative en mer se situe au-dessous d'une borne de puissance arbitraire de 100 kW (environ 130 CV). Au-dessus de cette puissance, alors que pour l'activité professionnelle les captures augmentent généralement proportionnellement à la puissance, celles de la plaisance diminuent certainement : l'utilisation des navires à gros moteurs se réduisant à celle du yachting et non de la pêche. Par exemple, il n'existe pas de pêche aux gros poissons pélagiques sur la façade Atlantique demandant des moteurs puissants comme dans le cas de la pêche récréative en Floride (Coleman *et al.* 2004). Alors que les captures de coquillages peuvent être presque entièrement incluses dans la classe 1 (exception de la pêche sur les îles), il n'est pas possible avec les données disponibles de séparer les captures de poissons, crustacés et céphalopodes selon la puissance motrice. Pour ces espèces, une extrapolation pour la façade Atlantique est cependant présentée, et inclut jusqu'à la valeur de 100 kW.

Les effectifs du nombre de pêcheurs récréatifs et le nombre d'embarcations pour les différentes façades sont issus d'enquêtes sur la population métropolitaine (Atlantique et Méditerranée) et ultramarine (DOM).

Rejets

Pour l'instant, aucune donnée sur les rejets couplés à la base de données du SIH n'est disponible pour cette étude. Un rapport de l'IFREMER, issu de campagnes d'observations à la mer récentes, est prévu. Il serait intéressant de pouvoir intégrer les résultats du rapport IFREMER à une prochaine étude de façon à compléter la caractérisation de la pêche française selon des indicateurs d'impact écologique.

Consommation en carburant des navires actifs

Nous prendrons une valeur constante de consommation de carburant de 0,2 L/kW/h (Wilson 1999 ; Gelchu et Pauly 2007), ce qui nécessite de connaître les 'heures moteur' des navires. En l'absence de données exhaustives sur les 'heures moteur' effectuées par les navires, il nous a fallu obtenir une estimation de celles-ci. Sur la base d'informations préliminaires et partielles fournies par des professionnels (ligneurs de Bretagne) et de discussions avec l'enquêteur des pêches de l'IFREMER pour le quartier maritime du Guilvinec, nous avons pris une valeur d'ordre indicative de 180 jours/an et un taux horaire journalier moyen de 10 heures moteur pour la pêche côtière. Concernant la pêche au large, constituée de navires avec un taux horaire de 24 h/jour et effectuant des roulements quasi constants, nous avons pris un nombre de jours de mer de 280 jours/an : cette dernière valeur est probablement surévaluée pour les navires artisans de la pêche au large (plus près de 250 jours/an) alors que les quelques navires industriels de la façade passeraient près de 300, voire 320 jours/an en mer. Il ne nous a pas semblé possible pour le moment de proposer une valeur pour le segment de la pêche mixte. Il est important de noter qu'une estimation fine à partir des enquêtes économiques élaborées par le service économique de l'IFREMER auprès des pêcheurs est certainement envisageable, au moins pour les segments « mixte » et « côtier », ce qui permettrait de moduler, le cas échéant, notre extrapolation.

Ces enquêtes recueillent notamment la consommation en carburant. Un travail sur des indicateurs économiques a déjà été effectué et propose une caractérisation précise de la part du carburant dans le CA (Chiffre d'Affaires) ainsi que la VAB (Valeur Ajoutée Brute) par litre de gasoil consommé en fonction de la taille des navires (± 12 m) et des engins mis en œuvre (arts dormants / arts traînants) (Annexe 2). Cette étude est basée sur des enquêtes économiques non exhaustives. Il apparaît qu'aucun échantillonnage de la flotte des grands chalutiers n'est disponible (Figure 2).

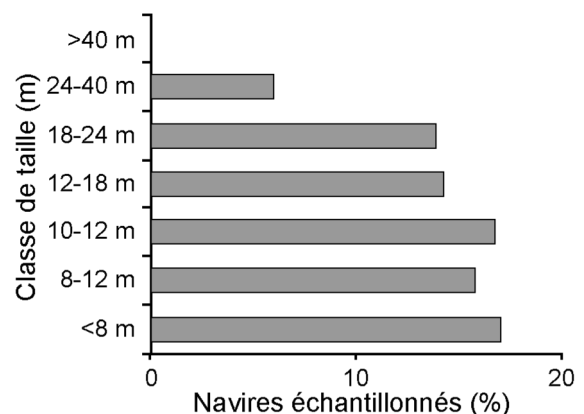


Figure 2 : Distribution de l'échantillonnage des enquêtes économiques IFREMER pour l'année 2007.

(Distribution of the sampling used for the IFREMER's economic polls according to vessel size for 2007)

RESULTATS

La Façade Atlantique (Mer du Nord / Manche / Atlantique)

La Flotte de Pêche Communautaire (FPC) en Atlantique représente 3 523 navires actifs tout au long de l'année 2007, contre 3 474 présentés dans la synthèse des flottilles 2007 de l'IFREMER qui inclut les navires toujours actifs au 31/12. La classification logarithmique proposée permet de définir 12 classes à effectifs variables. Le tableau récapitulatif des indicateurs pour la façade Atlantique est présenté dans le tableau 1-1.

Description des classes

Classe 1 ou pêche de rivage (puissance nominale 0 kW à 3 kW)

Cette classe est constituée par les pêcheurs côtiers qui pratiquent une activité à partir du rivage. La majorité des individus sont des pêcheurs récréatifs mais quelques marins pêcheurs ayant une embarcation (de puissance nominale < 178 kW) déclarent exercer une activité de rivage tournée vers la capture de coquillages, essentiellement palourdes, coques et moules. Cela peut concerner jusqu'à 20 % de l'activité des classes 2 et 4. Il faut rajouter à cela les pêcheurs professionnels possédant une licence de pêche à pied mais non-inscrits dans un rôle d'équipage et qui sont donc absents du fichier de flotte communautaire. L'activité de pêche récréative est principalement active en été, et les captures à pied se concentrent essentiellement sur les jours de grande marée sur la façade Atlantique. Elle comprend une diversité de pratiques qui rend l'estimation des captures délicate. Les estimations de captures obtenues à partir des enquêtes relatives à la pêche de loisir sont présentées dans le tableau 1. Les estimations correspondent à une extrapolation basée sur le taux de pénétration et du poids moyen de poissons / coquillages / crustacés / mollusques pêchés par l'ensemble des pêcheurs interrogés en 2005.

Tableau 1-1 : Tableau récapitulatif des indicateurs pour la façade Atlantique. Année 2007.
(Summary table of indicators for the Atlantic coast. Year 2007.)

	Classe 1 0-3 kW	Classe 2 3-10 kW	Classe 3 10-18 kW	Classe 4 18-32 kW	Classe 5 32-57 kW	Classe 6 57-100 kW	Classe 7 100-178 kW	Classe 8 178-317 kW	Classe 9 317-563 kW	Classe 10 563-1000 kW	Classe 11 1000-1799 kW	classe 12 >1800 kW	
navires	Borne inférieure des classes log(kW)	-	0,5	1	1,25	1,5	1,75	2	2,25	2,5	2,75	3	3,25
	Nombre de navires actifs		20	26	119	301	768	987	486	432	52	7	14
	Longueur HT moyenne (m)		5,2	6,0	6,1	7,2	8,6	11	15	21	32	48	59
	Puissance motrice totale (kW)		132	365	3 048	13 000	58 000	13 3000	12 1000	176 000	33 000	9 000	29 000
	Nombre de navires pêche plaisance				>200 000								
métier	Tamis (%)		14	9	15	11	15	3					
	Verveux (%)			3	4	1	1	<1					
	Métier de l'appât (%)				2	1	3	2	<1				
	Plongée sous-marine (%)		5	2	3	3	2	0					
	Ligne à main (%)		25	14	7	12	7	5	1	<1			
	Casier (%)		24	36	28	28	21	19	6	1			
	Filet (%)		27	35	35	32	28	32	20	14	14	5	
	Drague (%)		5	5	3	5	14	20	23	5	1		
	Palangre (%)		3	9	8	15	15	11	4	1	4	5	
	Chalut (%)				<1	4	15	26	53	79	77	85	100
	Senne (%)						0	1	2	1	2		
Pourcentage d'activité (%)		64	60	63	76	83	91	93	92	93	95	91	
secteur	Côtier (%)	100	100	100	99	100	96	78	35	6	0		
	Mixte (%)						4	21	47	28	12		
	Large (%)						1	18	66	88	100	100	
effectifs	Effectif moyen (homme)	1	1,1	1,2	1,3	1,2	1,5	2,4	3,8	5,2	8,6	17,0	24,5
	Nombre de pêcheurs (temps plein)	?	21	30	151	367	1 138	2 389	1 885	2 295	447	119	319
	Nombre de pêcheurs plaisance à pied*	1 800 000											
production	Débarquements (t)	1 413**	57	84	263	5 396	20 000	63 000	60 000	109 000	22 000	13 000	84 000
	Estimation pêche loisir poissons (t)				20000								
	Estimation pêche loisir coquillages (t)	10 000											
	Estimation pêche loisir céphalopodes (t)				400								
	Estimation pêche loisir crustacés (t)				1 200								
	Montant (keuros/an)	2 420**	354	312	1802	7 324	46 656	156 887	149 752	294 636	76 584	21 787	55 004

* : Nombre moyen de jours de pêche estimé à 13 jours/an ; ** : Valeurs uniquement pour les pêches de rivage FPC

Classe 2 (puissance nominale 3 kW à 10 kW)

Cette classe est constituée de 20 navires professionnels de petites tailles qui emploient essentiellement des engins dormants (casiers + filets + palangres > 50 % de l'activité). Les navires mesurent entre 3,6 et 9 m de longueur. D'après les calendriers d'activité, ces navires seraient inactifs près d'un tiers de l'année (36% d'inactivité) et déclarent près de 20% de pêche de rivage. La pratique de la pêche au tamis à civelles représente 14% de l'activité et représente une grande part du cumul des valeurs.

Tableau 2 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 2.
(Landings and values for the five most important species [in volume] for class 2)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Coques diverses	2,2	4	0,20	0
Maquereau commun	3,0	9	0,98	1
Mulet d'Europe	3,8	16	1,55	3
Crabe vert d'Europe	11,6	36	0,67	6
Moules d'Europe	22,0	74	0,96	14
Autres espèces	15,2	26	-	86
Total	57,9	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Civelle, Moules d'Europe, Bar commun, Daurade royale, Homard.

Classe 3 (puissance nominale 10 kW à 18 kW)

Cette classe est constituée de 26 navires possédant des caractéristiques d'activité similaires à la classe 2. Les navires mesurent entre 4,4 et 6,3 m de longueur totale. Cette classe emploie essentiellement des engins dormants (plus de 60 % filets + casiers cumulés).

Tableau 3 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 3.
(Landings of the five most important species in volume for class 3)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Lamproie marine	3,2	4	5,85	7
Araignée de mer	3,2	8	1,74	9
Bar commun	3,7	12	12,60	25
Lieu jaune	4,0	17	3,99	31
Moule d'Europe	51,7	78	0,94	48
Autres espèces	18,9	22	-	52
Total	85,0	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Moule d'Europe, Bar commun, Anguille, Homard, Lamproie marine.

Classe 4 (puissance nominale 18 kW à 32 kW)

Cette classe est constituée de 119 navires. Les navires mesurent entre 4,2 et 8,3 m de longueur totale. Caractéristiques identiques à la classe 3 avec plus de 60 % de navires pratiquant les engins dormants (filets + casiers).

Tableau 4 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 4.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 4)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Araignée de mer	11,0	4	1,77	2
Pouce pied	11,7	9	1,00	2
Mulet d'Europe	14,5	14	1,61	4
Moule d'Europe	23,0	23	1,09	6
Seiche commune	74,0	51	1,03	12
Autres espèces	129,0	49	-	88
Total	264,0	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Civelles, Bar commun, Homard, Bouquet, Anguille.

Classe 5 (puissance nominale 32 kW à 57 kW)

Cette classe est constituée de 301 navires. Les navires mesurent entre 4,5 et 11,9 m de longueur totale. Caractéristiques des métiers identiques aux classes précédentes avec plus de 60 % de navires pratiquant les engins dormants (filets + casiers) mais aussi quelques chaluts (uniquement 4%). Les métiers de ligne y sont plus importants (30 % palangre + ligne à main). On y trouve aussi des goémoniers.

Tableau 5 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 5.
(Landings and values for the five most important species in volume for class 5)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Bar commun	135	3	11,27	19
Seiche commune	150	5	1,05	21
Congre commun	159	8	1,46	24
Coquille Saint-Jacques	160	11	2,38	29
Laminaire digitée	3627	78	0,03	30
Autres espèces	1165	22	-	70
Total	5397	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Bar commun, Civelles, Homard, Sole commune, commune, Coquille St Jacques.

Classe 6 (puissance nominale 57 kW à 100 kW)

Cette classe est constituée de 768 navires. Les navires mesurent entre 5,1 et 14,7 m de longueur totale. Il s'agit de la classe la plus diversifiée en termes de métiers pratiqués. Elle comporte les premiers navires déclarant une partie de leur activité en dehors des 12 milles (seulement 4%). Elle correspond à la transition vers les métiers des engins traînants qui, en associant la drague et le chalut, correspondent à près de 30 % de l'activité de cette classe. Les engins dormants principaux, casiers et filets, correspondent à 50 % des métiers pratiqués. Certains navires de classe exercent une activité importante de tamisage (15%).

Tableau 6 : Débarquements et valeurs des 6 espèces les plus importantes en volume pour la classe 6.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 6)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Seiche commune	836	4	1,06	2
Buccin	1 294	11	1,92	7
Coquille Saint-Jacques	1 868	20	2,40	17
Algues vertes et autres	4 821	44	1,00	27
Laminaire digitée	4 839	68	0,03	27
Autres espèces	6 476	32	-	73
Total	20 135	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Civelles, Bar commun, Algues vertes et autres algues, Coquille St Jacques, Sole commune.

Classe 7 (puissance nominale 100 kW à 178 kW)

Cette classe possède l'effectif le plus élevé avec près de 1 000 navires. Il s'agit d'un mélange de navires exerçant une activité côtière et de ceux ayant une activité mixte notamment dans le Golfe de Gascogne pour les plus grosses unités (chalut + filets près de 60%). Cela se retrouve à travers une grande amplitude concernant la longueur des navires, celle-ci s'étalant de 6,2 à 18,1 m de longueur. C'est la dernière classe pour laquelle l'activité côtière est encore largement dominante. Le taux d'activité est plus élevé. Avec plus de 60 000 tonnes annuelles, cette flottille débarque près de 20 % des débarquements de la Façade Atlantique.

Tableau 7 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 7.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 7)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Algues vertes et autres	4 025	6	1,00	2
Laminaire digitée	6 007	16	0,03	3
Sardine commune	6 448	26	0,44	4
Coquille Saint-Jacques	9 394	41	2,40	18
Buccin	9 511	56	1,82	29
Autres espèces	27 641	44	-	71
Total	63 026	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeurs sont : Sole commune, Coquille St Jacques, Buccin, Bar commun, Baudroies d'Europe.

Classe 8 (puissance nominale 178 kW à 317 kW)

Cette classe est constituée de 486 navires. L'activité côtière n'est plus dominante, et un nombre important de navires exerce une activité au large (18%). Les navires mesurent entre 7,5 et 25 m de longueur totale. Le métier dominant est le chalut (53 %) et la diversité des métiers est réduite par rapport aux classes précédentes.

Tableau 8 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 8.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 8)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Tourteau	2 930	5	2,37	4
Baudroie d'Europe	2 991	10	5,16	13
Seiches diverses	3 061	15	2,10	17
Sardine commune	8 212	29	0,44	19
Coquille Saint-Jacques	9 761	45	2,41	33
Autres espèces	33 076	55	-	77
Total	60 032		-	-

Les 5 premières espèces en valeur sont : Sole commune, Coquille St Jacques, Langoustine, Baudroies d'Europe.

Classe 9 (puissance nominale 317 kW à 563 kW)

Cette classe est constituée de 432 navires. Les navires mesurent entre 9,6 et 33,2 m de longueur totale. Le chalut correspond à près de 80 % des métiers pratiqués. La pêche au large est dominante. Il s'agit en majorité des chalutiers exerçant une activité dans le Golfe de Gascogne et dans les ZEE d'autres pays communautaires (Royaume-Uni et Irlande principalement). Il s'agit de la classe qui effectue les plus grosses captures en poids et en valeur. Les espèces ciblées sont essentiellement la lotte, la langoustine et le merlu par les chaluts de fond, alors que d'importantes captures de sardines sont à noter du fait de quelques chalutiers mixtes et bolincheurs.

Tableau 9 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 9.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 9)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Merlu commun	4 584	4	4,16	6
Merlan	7 388	11	1,88	10
Seiches diverses	7 934	18	2,14	16
Sardine commune	9 145	27	0,43	17
Baudroies d'Europe	11 639	37	5,17	36
Autres espèces	68 610	63	-	64
Total	109 301	-	-	-

Les langoustines n'apparaissent ci-dessus en raison de leur faible poids relatif, malgré leur importante valeur marchande .

Les 5 premières espèces en valeur sont : Baudroies d'Europe, Langoustine, Calmars, Merlu, Bar commun.

Classe 10 (puissance nominale 563 kW à 1 000 kW)

Cette classe est constituée de 52 navires. Les navires mesurent entre 23 et 38 m de longueur totale. Elle possède des caractéristiques proches de la classe 9 avec une activité encore plus importante vers le large.

Tableau 10 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 10.
(Landings and values for the five most important species in volume for class 10)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Cardine franche	895	4	4,07	5
Eglefin	1 210	9	1,81	8
Merlan	1 817	17	1,93	12
Merlu commun	3 368	32	4,17	31
Baudroie d'Europe	4 308	51	5,15	59
Autres espèces	11 096	49	-	41
Total	22 694	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeur sont : Baudroies d'Europe, Merlu commun, Cardine franche, Merlan, Calmars.

Classe 11 (puissance nominale 1 000 kW à 1 799 kW)

Cette classe est constituée de 7 navires pratiquant essentiellement le chalutage. Les navires mesurent entre 38 et 55 m de longueur totale. Il s'agit de la pêche industrielle dont les captures sont vendues sous forme de lots commerciaux. La pêche industrielle transforme elle-même ou fournit en poissons les usines de transformation et de production de produits cuisinés. On y retrouve les navires exploitant les dernières grandes pêcheries comme celles des grands fonds (baudroie, sabre, lingue) ou encore le lieu noir et la morue de mer du Nord. Il est important de noter qu'il existe quelques métiers alternatifs au chalut dans cette classe (5% de l'activité pour la palangre et 5% pour le filet).

Tableau 11 : Débarquements et valeurs des 5 espèces les plus importantes en volume pour la classe 11.
(Landings and values of the five most important species in volume for class 11)

Espèces	Captures (t)	Cumul des captures (%)	Prix (€/kg)	Cumul des valeurs (%)
Morue commune	420	3	3,35	6
Lingue bleue	531	7	2,54	13
Merlu commun	533	11	4,19	23
Baudroies d'Europe	629	16	5,23	38
Lieu noir	9 088	88	1,07	83
Autres espèces	1 556	12	-	17
Total	12 756	-	-	-

Les 5 premières espèces en valeur sont : Lieu noir, Baudroie d'Europe, Merlu commun, Morue commune, Lingue bleue.

Classe 12 (puissance nominale >1 800 kW)

La classe est constituée de 14 chalutiers. Les navires mesurent entre 44 et 90 m de longueur totale. Il s'agit là aussi de pêche industrielle. On y retrouve les navires exploitant les dernières grandes pêcheries pélagiques européennes (harengs, maquereaux, chinchards) ainsi que celle des grands fonds (baudroie, sabre, lingue) le lieu noir et la morue de Mer du Nord ou encore le merlan bleu, espèce principale du surimi.

La Façade méditerranéenne (hors Corse)

La Flotte de Pêche Communautaire (FPC) en Méditerranée représente 1 185 navires actifs en 2007. Le tableau récapitulatif des indicateurs pour la façade méditerranéenne est présenté dans le tableau 1-2.

À partir de la base de données fournie par le SIH de l'IFREMER, l'exercice complet de séparation des indicateurs selon la puissance motrice n'est pas réalisable pour cette façade du point de vue des données de productions. Tout d'abord, l'essentiel des captures de la pêche côtière n'est pas déclaré. Il s'agit essentiellement de vente directe et les marins ne remplissent pas les fiches de pêches (pour les navires <10 m), ni les journaux de bord. Cependant, les données de production des métiers exerçant de grosses captures (chalut, sennes à thon rouge, autres sennes) sont relativement bien connues (à travers les données criées pour le chalut, journaux de bord spécifiques pour le thon rouge). Par exemple, la pêche au chalut a débarqué près de 25 000 t en 2007 avec près de 90 % de vente en criée. Les espèces les plus recherchées sont l'anchois, la sardine, le maquereau (chalut pélagique) et les espèces démersales (merlu, baudroie). Les captures de thon rouge des senneurs ont également été fournies : 10 157 t ont été capturées en 2007 (des incertitudes existent quant à la validité de ce chiffre), contre 2 670 t en 2008 (limitation et introduction des quotas individuels). Les autres senneurs (lamparos) ciblant principalement la sardine ont débarqué 2 340 t en criée et les chalutiers 11 000 t en 2007. Pour les anchois, seuls les chalutiers ont débarqué des quantités significatives d'anchois, soit 4 133 t en 2007. Les prises de ces trois métiers constituent l'essentiel du volume des captures en Méditerranée.

Aucune estimation des captures de la pêche de loisir n'est proposée, bien que les enquêtes nationales aient révélé que 23 % des pêcheurs fréquentent la façade méditerranéenne. Les estimations de prises au niveau national ne semblent pas extrapolables à la Méditerranée, notamment les estimations d'espèces de l'estran (coquillages et crustacés). Le tableau récapitulatif des indicateurs pour la façade méditerranéenne est présenté dans le tableau 1-2.

Cas de la Corse :

Le nombre de bateaux de pêche professionnelle était estimé à 203 pour l'année 2007, pour 279 marins-pêcheurs professionnels recensés (Le Manach *et al.* 2011). La majeure partie de l'activité professionnelle reste côtière, utilisant des petits chaluts de fonds ou des filets trémails. Les données officielles de pêche en Corse sont connues pour être très peu représentatives de la réalité. À titre indicatif, seules 63 t de produits de la mer apparaissent dans les données FishStat de la FAO (www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstat/en) pour la période 1997-2006 (pas de données ultérieures). Une récente reconstruction des statistiques de pêche en Corse révèle que les captures de produits de la mer en Corse seraient en réalité plus proches de 1 200 t pour l'année 2007, dont 50% par la pêche récréative des habitants locaux et des touristes (Le Manach *et al.* 2011). Cependant, il a été décidé de ne pas inclure les données de cette étude dans le tableau 1-2.

Tableau 1-2 : Tableau récapitulatif des indicateurs pour la façade Méditerranéenne (hors Corse). Année 2007.
(Summary table of indicators for the Mediterranean Coast [excluding Corsica]. Year 2007)

	Classe 1 0-3 kW	classe 2 3-10 kW	Classe 3 10-18 kW	Classe 4 18-32 kW	Classe 5 32-57 kW	Classe 6 57-100 kW	Classe 7 100-178 kW	Classe 8 178-317 kW	Classe 9 317-563 kW	Classe 10 563-1000 kW	Classe 11 1000-1799 kW	classe 12 >1800 kW	
navires	Bornes inférieures des classes log(kW)	-	0,5	1	1,25	1,5	1,75	2	2,25	2,5	2,75	3	3,25
	Nombre de navires actifs	6	71	210	224	255	182	160	14	16	5	0	
	Longueur HT moyenne (m)	4,8	5,8	5,9	7,1	8	9	20	23	39	41		
	Puissance motrice totale (kW)	347	1 023	5 221	9 568	19 187	24 346	45 782	6 211	12 149	5 729		
	Nombre de navires pêche plaisance	-----		>100 000		-----							
métier	Verveux - Capéchade (%)	45	24	28	7	7	4	1					
	Filet (%)	82	61	48	55	63	62	18	30				
	Plongée sous-marine (%)	23	10	13	20	16	14	0					
	Palangre (%)	7	9	7	9	9	7	3					
	Casier (%)	2		<1	3	5	10	3					
	Ligne à main (%)		4	<1	<1	0	<1	0					
	Drague (%)		1	3	5	4	10	2					
	Senne (%)				0	<1	5	3	11	100	100		
	Chalut (%)			<1	1	<1	71						
	Pourcentage d'activité (%)		75	83	84	85	86	91	45	30	30		
secteur	côtier (%)	100	100	100	99	99	95	41	36	6			
	mixte (%)				1	2	6	52	57				
	large (%)							8	7	94	100		
effectifs	Effectif moyen (homme)	?	1	1	1,1	1,1	1,3	1,7	4	7,9	12	12,2	
	Nombre de pêcheurs (temps plein)	?	56	76	228	252	340	316	646	111	192	61	

Les DOM

La Flotte de Pêche Communautaire (FPC) dans les DOM (Guyane, Antilles, Réunion) représente 2 070 navires actifs tout au long de l'année 2007. Ici, une analyse des captures à partir du SIH n'est pas envisageable en raison d'une trop grande incomplétude de la base de données déclaratives qui ne concernent pour l'essentiel que les crevettiers de Guyane et les palangriers du large de la Réunion.

À titre indicatif, les estimations de captures de la DPMA donnent 10 100 t pour la Guadeloupe, 4 864 t pour la Guyane, 6 200 t pour la Martinique, 3 122 t pour La Réunion. Une production totale de 25 000 t d'une valeur de 169 millions d'euros (Anon. 2009f).

La grande pêche hors ZEE métropole (pêche au thon et pêche australe)

En additionnant la flotte des TAAF (7 palangriers et 1 caseyeur) et celle des flottilles thonières (19 senneurs et 4 canneurs) des océans Atlantique et Indien, la grande pêche hors des eaux communautaires totalise une puissance motrice de 75 000 kW. À l'exception des 4 canneurs opérant en Afrique de l'ouest, ces navires possèdent des puissances motrices nominales très élevées et selon la classification logarithmique choisie, ils se situent dans les classes de puissance motrice nominale supérieures à 1 000 kW ; certains atteignent des valeurs de 4 000 kW. La pêche dans les TAAF emploie 160 marins nationaux et 86 marins étrangers.

Selon le MNHN, les captures atteignent pour l'année 2007 un total de 6 800 t dont 6 300 t de légine australe et 390 t de langoustes pour la flotte des mers australes. Les rejets occasionnés par ces deux pêcheries (palangre à légine et casier à langouste) sont quasi nuls

Les senneurs tropicaux emploient quant à eux en moyenne annuelle 160 marins français par an. Les effectifs moyens dans les données de la FPC concernant les senneurs n'incluent malheureusement pas les marins d'origine étrangère, qui constituent pourtant l'essentiel des équipages de cette flottille. De même que pour les grands chalutiers français exerçant en Atlantique Nord, la production de ces navires est connue avec précision et en toute transparence car elle est soumise à des contrôles et des programmes d'observation embarquée à long terme.

En 2007, selon les données fournies par l'IRD, 47 200 t d'Albacore, 45 400 t de Listao, 5 100 t de Patudo et 300 t de Germon ont été capturées par la flottille française. Une étude récente indique un ratio de rejets pour la flottille des senneurs de l'Océan Indien de 3,55 t pour 1 000 t de thon débarqués (Amande *et al.* 2008).

Tableau 1-3 : Tableau récapitulatif des indicateurs pour les DOM. Année 2007.
(Summary table of indicators for the DOM. Year 2007)

	Classe 1 0-3 kW	classe 2 3-10 kW	Classe 3 10-18 kW	Classe 4 18-32 kW	Classe 5 32-57 kW	Classe 6 57-100 kW	Classe 7 100-178 kW	Classe 8 178-317 kW	Classe 9 317-563 kW	Classe 10 563-1000 kW	Classe 11 1000-1799 kW	classe 12 >1800 kW	
navires	Bornes inférieures des classes log(kW)	-	0,5	1	1,25	1,5	1,75	2	2,25	2,50	2,75	3	3,25
	Nombre de navires actifs		32	45	293	380	420	648	202	49 (x)	0	0	0
	Longueur HT moyenne (m)		5,7	5,7	6,2	7,1	7	8	12	14			
	Puissance motrice totale (kW)		201	558	7 058	17 083	30 490	86 684	49 480	18 680			
	Nombre navires pêche plaisance				19 000								
métier	Casier (%)		<1	<1	<1	2	3	3					
	Filet (%)		70	45	38	52	56	48	32				
	Ligne à main (%)		48	17	26	36	26	32	20	21			
	Palangre (%)		8	31	27	12	21	24	25	38			
	Plongée sous-marine (%)		11	12	11	8	16	18	20	26			
	Senne (%)				<1		<1						
	Chalut (%)				<1	<1	<1	<1					
	Verveux - Capéchade (%)								15	4			
	Autres activités que la pêche (%)				<1								
	Pourcentage d'activité (%)		85	88	90	90	95	93	90	73			
secteur	côtier (%)		88	96	91	80,0	61,2	42,7	24	20			
	mixte (%)		12	4	8	18,2	34,8	44,8	38	37			
	large (%)				1	2	4	13	38	43			
effectifs	Effectif moyen (homme)	1	2	1,8	1,7	1,9	1,8	2,0	3,0	3,2			
	Nombre de pêcheurs (temps plein)	?	26	79	510	720	758	1323	620	163			
	Pêcheurs de loisir en mer				135 000								

(x) hors navire travaillant dans les TAAF en 2007

CONCLUSION

L'étude des pêcheries mondiales conduite par Pauly (2006) permettait de distinguer très nettement deux entités aux caractéristiques contrastées (pêche artisanale / pêche industrielle). Il nous a semblé important de déterminer si ces résultats globaux s'appliquaient à la pêche française et s'il était possible de distinguer une activité de petite pêche côtière « artisanale », face à une pêche « hauturière » à échelle plus industrielle.

Cette étude, qui adapte à la pêche française une nouvelle approche exploratoire basée sur la puissance motrice des navires (répartie en 12 classes), montre que la pêche en France n'est pas aussi clairement segmentée, et qu'elle ne peut être simplement séparée en deux grandes classes. En effet, trois catégories sont mises en évidence, résultat qui consolide la pertinence des catégories identifiées par l'IFREMER. Néanmoins, l'approche par puissance motrice est recommandée pour des études ultérieures car elle permet de donner une autre vision de la pêche :

- Les longueurs et les puissances embarquées sont toutes deux des quantités additives, mais c'est habituellement le cumul de la puissance des navires (et non celui de leurs longueurs) qui est utilisé comme descripteur des flottes de pêche ;
- Elle crée un cadre de représentation des flottilles, un panorama auquel il est facile d'ajouter différents indicateurs (e.g., rejets, subventions, consommation de carburant) selon des formules d'attribution (e.g., ratios de consommation de carburant par kW/h).

Les prolongements éventuels de cette étude pourraient comprendre un approfondissement dans trois directions :

- 1) Compléter l'étude lorsque les données manquantes de certaines façades (Méditerranée, DOM) seront disponibles ;
- 2) Intégrer d'autres indicateurs. Par exemple, en plus du volume des captures et de la valeur des prises, ajouter les données concernant la consommation de carburant par les différentes flottilles ainsi que les données sur les rejets ;
- 3) Étendre ce travail en réalisant des rétro-analyses (en remontant dans le passé aussi loin que les données disponibles le permettent), de façon à éclairer l'évolution des pêches françaises et des métiers pratiqués à l'aide des indicateurs retenus.

DIFFICULTES RENCONTREES

- Une trop faible connaissance des productions de la pêche côtière professionnelle surtout en Méditerranée et dans les DOM, en raison de l'absence de remplissage des flux déclaratifs et / ou ventes directes.
- La production de la pêche de rivage ne tient pas compte des pêcheurs possédant une licence de pêche à pied (pas de statistiques disponibles).
- L'intégration d'estimations sur la pêche de loisir à partir d'enquêtes téléphoniques était délicate mais nécessaire pour un bilan global des captures.
- Imprécision des puissances motrices de plusieurs classes de bateaux.
- Absence de données sur la démographie des équipages (seul l'âge de l'armateur est disponible).

POINTS A RETENIR

- Les données de la façade Atlantique permettent d'obtenir un panorama précis des données de production et d'activités grâce au réseau d'enquêteurs et au flux déclaratif des marins.
- La classe 7 (100 kW à 178 kW) est la plus importante en nombre de marins et de navires actifs pour la façade Atlantique mais aussi les DOM.
- Dans le cas de la façade Atlantique, l'estimation de la consommation de carburant des bateaux du large est deux fois supérieure à celle des navires côtiers (<12 milles), pourtant cinq fois moins nombreux.

LISTE DES ACRONYMES

CA : Chiffre d'affaires
CNPMEM : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
DPMA : Direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture
ENIM : Etablissement national des Invalides de la Marine
FPC : Flotte de Pêche Communautaire
IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INN (pêche) : illégale, non déclarée, ou non réglementée
IRD : Institut de Recherche pour le Développement
MAAP : Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
MEEDDM : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle
SIH : Système d'Informations Halieutiques
TAAF : Terres Australes et Antarctiques Françaises
UBC : University of British Columbia (Canada)
VAB : Valeur Ajoutée Brute
WWF : World Wildlife Fund

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Claire Nouvian de l'association BLOOM, pour avoir permis ce partenariat avec le *Sea Around Us Project* de l'Université de Colombie Britannique. Les institutions scientifiques ayant fourni des données sont également remerciées : en premier lieu, l'IFREMER et le projet système d'informations halieutiques - volet Usages (SIH-Usages), et plus particulièrement l'équipe de l'IFREMER Brest. Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, ainsi que le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche sont également remerciés pour leur soutien. Enfin, les membres du comité de pilotage IFREMER, IRD, MNHN, MAAP, MEEDDM, CNPMEM sont remerciés pour leurs commentaires constructifs.

Ce travail a été réalisé avec la collaboration de l'IFREMER : Patrick Berthou, Alain Biseau, Fabienne Daurès, Philippe Gros, Olivier Guyader ; de l'IRD : Philippe Cury et Pierre Chavance; et du MNHN : Guy Duhamel.

BIBLIOGRAPHIE

- Amande, J.M, J. Ariz, E. Chassot, P. Chavance, M.A Delgado, D. Gaertner, H. Murua, R. Pianet et J. Ruiz. 2008. By-catch and discards of the European purse seine tuna fishery in the Indian Ocean. Estimation and characteristics for the 2003-2007 period. Ecosystem and By-catch working group, IOTC.
- Anonyme. 2009a. Etat du secteur des pêches français / Document préparatoire des Assises de la pêche IFREMER / IRD / MNHN / FranceAgrimer.
- Anonyme. 2009b. Synthèse des flottilles de pêche 2007 IFREMER / SIH
- Anonyme. 2009c. FAO Fisheries Statistical Yearbook, 2009
- Anonyme. 2009d. BIMAGRI. HS N°22.
- Anonyme. 2009e. Enquête relative à la pêche de loisir (récréative et sportive) en mer et en métropole et dans les DOM. IFREMER / DPMA / BVA
- Anonyme. 2009f : Les chiffres clé de la filière pêche et aquaculture en France édition 2009. FranceAgrimer.
- Coleman, F.C., W.F. Figueira, J.S. Ueland et L.B. Crowder. 2004. The impact of United States recreational fisheries on marine fish populations. *Science*, 305: 1958-1960.
- Dalzell, P., P. Corpuz, R. Ganaden et D. Pauly. 1987. Estimation of maximum sustainable yield and maximum economic rent from the Philippine small pelagic fisheries. Bureau of Fisheries and Aquatic Resources Technical Paper Series 10(3), 23 p.
- Gelchu, A. et D. Pauly. 2007. Growth and distribution of port-based fishing effort within countries' EEZ from 1970 to 1995. *Fisheries Centre Research Reports* 15(4), 99 p.
- Le Manach, F., D. Dura, A. Pere, J-J. Riutort, P. Lejeune, M-C. Santoni, J-M. Culioli et D. Pauly. 2011. Preliminary estimate of total marine fisheries catches in Corsica, France (1950-2008). In: Zeller, D. and Harper, S. (eds.) *Fisheries catch reconstruction. Islands, part II. Fisheries Centre Research Reports* 19 (4), 11 p.
- Pauly, D. 2006. Major trends in small-scale marine fisheries, with emphasis on developing countries, and some implications for the social sciences. *Maritime Studies (MAST)*, 4(2): 7-22.
- Pauly, D. 1997. Small-scale fisheries in the tropics: marginality, marginalization and some implication for fisheries management. pp. 40-49. Dans : E.K. Pikitch, D.D. Huppert et M.P. Sissenwine (eds.) *Global trends: Fisheries Management. American Fisheries Society Symposium* 20, Bethesda, Maryland.
- Sumaila, U.R, Y. Liu et P. Tyedmers. 2001. Small versus large-scale fishing operations in the North Atlantic. P. 28-35 Dans : T. Pitcher, U.R. Sumaila et D. Pauly (eds.). 2001. *Fisheries Impacts on North Atlantic Ecosystems: Evaluations and Policy Exploration. Fisheries Centre Research Reports* 9(5).
- Thompson, D. 1980. Conflict within the fishing industry. *ICLARM Newsletter*, 3:3-4.
- Wilson, J.P.K. 1999. Fuel and financial saving for operators of small fishing vessels. *FAO Fisheries Technical Paper* 383.

Annexe 1 : Exemple de segmentation selon l'utilisation de classes linéaires d'amplitudes constantes
(*Example of classification according to linear classes of constant amplitude*)

Nota : Pour un même nombre de classes, la transformation logarithmique de la puissance permet de rehausser la représentation de la pêche côtière en produisant un nombre de classes supérieures.

Exemple d'une classification des pêches françaises, d'après la puissance des moteurs.

A) Cas d'une amplitude de classe constante égale à 100 kW
(*Case of a constant amplitude equal to 100 kW*)

	Puissance motrice	Navires	Puissance motrice	Navires	Puissance motrice	Navires
Classe 100 kW	0-99	1234	1100-1199	0	2200-2299	2
	100-199	1050	1200-1299	0	2300-2399	0
	200-299	357	1300-1399	0	2400-2499	0
	300-399	269	1400-1499	5	2500-2599	0
	400-499	167	1500-1599	0	2600-2699	0
	500-599	87	1600-1699	0	2700-2799	0
	600-699	10	1700-1799	0	2800-2899	0
	700-799	5	1800-1899	6	2900-2999	2
	800-899	3	1900-1999	1	3000-3199	0
	900-999	0	2000-2099	0	3100-3199	0
	1000-1099	2	2100-2199	0	3200-3299	1

B) Cas d'une amplitude de classe constante égale à 500 kW
(*Case of a constant amplitude equal to 500 kW*)

	Puissance motrice	Nombre navires
Classe 500 kW	0-499	3105
	500-999	105
	1000-1599	7
	1500-1999	7
	2000-2499	3
	2500-2999	2
3000-3499	1	

Annexe 2 : Indicateurs économiques moyens des navires de la façade Atlantique en 2007 calculés pour les navires ayant fait l'objet d'une enquête économique.
(*Mean economic indicators for vessels from the Atlantic Coast in 2007, calculated for vessels subjected to economic polling*)

Indicateurs (Manche - Mer du Nord - Atlantique, 2007)	Navires < 12 mètres		Navires >= 12 mètres	
	Arts traînants	Arts Dormants	Arts traînants	Arts Dormants
Nombre total de navires	1 181	1 250	795	192
Longueur moyenne (m)	9,3	8,4	19,5	19
Puissance moyenne (KW)	95	92	375	306
Chiffres clés				
Capital Investi (valeur d'assurance) (€)	153 997	113 773	595 656	534 050
Chiffres d'affaires (€)	138 957	127 892	517 517	569 351
Taux de vente en criée (% CA)	52	50	79	71
Nombre de jours de mer	174	181	206	201
Nombre d'heures moteur	1 744	1 466	4 056	3 820
Intensité capitalistique (Capital / Effectif)	77 582	58 506	140 699	91 153
Part du carburant dans le CA (%)	11,8	6,6	21,8	8,5
Part du coût des engins dans le CA (%)	6,1	6,1	6,1	7,7
Productivité - (Valeur Ajoutée Brute = Chiffre d'Affaire - Consommations intermédiaires)				
Taux de valeur ajoutée brute (%CA)	63	68	47	59
VAB par homme et par heures moteur (€/h/heures)	25	30	14	15
VAB rapporté au capital (€/€ investi)	0,6	0,8	0,4	0,6
VAB (€) pour 1 litre de gasoil consommé	2,5	5	1	3,3

Source SIH Ifremer in Etat du secteur des pêches français / Document préparatoire des Assises de la pêche IFREMER / IRD / MNHN / FranceAgrimer, 2009